

Pêche illégale aux thons : "Le Pacifique est au point de non retour"

Une étude estime que 276.000 à 338.000 tonnes de thons du Pacifique sont prélevées illégalement chaque année. Un "braconnage" qui rapporte jusqu'à 664 millions d'euros.

Une étude réalisée par l'Agence du forum de pêches (FFA), qui cherche à aider 17 Etats du Pacifique à mettre en œuvre une pêche durable, quantifie pour la première fois l'impact de la pêche illégale.

Après deux ans de recherches financées par l'Union européenne, la FFA estime que [276.000 à 338.000 tonnes de thon du Pacifique sont prélevées illégalement chaque année.](#)

Ce marché noir est estimé en moyenne à 616 millions de dollars mais peut évoluer entre 520 millions et 740 millions de dollars. Ces sommes sont "stupéfiantes", a commenté le directeur général du FFA James Movick, ajoutant que l'étude allait aider l'organisation à lutter contre la pêche illégale.

Le Pacifique fournit environ 60% du thon mondial. Les eaux territoriales des îles du Pacifique sont très vastes et les Etats n'ont souvent pas les ressources suffisantes pour les surveiller.

Par exemple, Palau ne dispose que d'un seul patrouilleur pour surveiller une zone de 500.000 kilomètres carrés.

La pêche illégale est commise en grande partie par des chalutiers qui ont l'autorisation d'opérer dans les eaux du Pacifique. Soit ils sous-évaluent leurs prises, soit ils les transbordent sur un autre bateau lorsqu'ils sont hors de vue des moyens de surveillance.

Un cabinet australien de recherches, l'Aspi (Australian strategic policy institute), a appelé le 14 mars 2016, l'Australie à en faire davantage pour protéger l'industrie de la pêche dans le Pacifique qui est au bord du "point de non retour".

Les ressources halieutiques sont menacées par la surpêche, la croissance démographique et le changement climatique et il est de l'intérêt de l'Australie de les protéger, a dit l'Aspi.

"Si les ressources régionales se détérioraient gravement, l'Australie serait soumise à des pressions politiques considérables pour augmenter son aide à la plupart des îles voisines, avec des conséquences possibles à long terme pour leur stabilité politique", selon le cabinet.

La surpêche dans le Pacifique est imputée en grande partie à des flottes venues d'Europe, des Etats-Unis et d'Asie.

Source : <http://www.sciencesetavenir.fr/nature-environnement/mers-et-oceans/20160316.OBS6537/peche-illegale-aux-thons-le-pacifique-est-au-point-de-non-retour.html>